
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 17 août 2023 à 8 h 30
4243 rue Charleroi.**

PRÉSENCES :

Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont
M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac
M. Philippe Thermidor, conseiller d'arrondissement - district Ovide-Clermont
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

ABSENCES :

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement

**FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. ABDELHAQ SARI,
MAIRE SUPPLÉANT**

Étaient aussi présents les employés suivants :

Mme Tonia Di Guglielmo, directrice d'arrondissement
M. Jérôme Vaillancourt, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
M. Marc-Aurèle Aplogan, secrétaire d'arrondissement

Étaient aussi présents:

Mme Sandrine Villon, chargée de secrétariat
M. Bienvenu-Olivier Ntumba, responsable de soutien aux élus

M. Abdelhaq Sari, maire suppléant, présente les membres du conseil d'arrondissement et du personnel.
M. Abdelhaq Sari, maire suppléant, déclare la séance ouverte.

ABSENCES :

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement

CA23 10 232

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 17 août 2023, à 8h30.

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

Que soit adopté le conseil extraordinaire du 17 août 2023, à 8h30.

Adopté à l'unanimité.

CA23 10 233

Adjuger à Demix Construction, Une Division de Groupe CHR Canada Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 232 774,65 \$, taxes incluses, le contrat pour des travaux de planage et de revêtement de quatre (4) pistes cyclables dans l'arrondissement de Montréal-Nord, autoriser une dépense de 34 916,20 \$, taxes incluses, pour les contingences, autoriser une dépense de 72 434,25 \$, taxes incluses, pour les incidences, pour une dépense totale de 340 125,10 \$, taxes incluses. Appel d'offres 1128 / 8 soumissionnaires

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adjugé à Demix Construction, Une Division de Groupe CHR Canada Inc, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 232 774,65 \$, taxes incluses, le contrat 1128 pour l'exécution des travaux de planage et de revêtement de quatre (4) pistes cyclables dans l'arrondissement de Montréal-Nord;

QUE soit autorisée une dépense en contingences de 34 916,20 \$, taxes incluses ;

QUE soit autorisée une dépense en incidences de 72 434,25 \$, taxes incluses ;

QUE soit autorisée une dépense totale de 340 125,10 \$, taxes incluses ;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1236329006

À 8h50, l'ordre du jour étant équipé, M. Abdelhaq Sari, maire suppléant, déclare la séance levée.

M. Abdelhaq Sari
Maire suppléant

Marc-Aurele APLOGAN
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 septembre 2023.